



Information pour l'employeur

L'avenir du travail est inclusif
- allez-vous en faire partie?

MentorHabilités Canada, un projet de l'Association canadienne de soutien à l'emploi [ACSE] vise à aider les employeurs, les personnes handicapées et les organisations prestataires de services à obtenir des résultats en matière d'intégration au travail.

MentorHabilités optimise la collaboration entre un réseau national de prestataires de services d'emploi et la communauté d'affaires du pays pour créer des occasions de mentorat et mieux connaître les aptitudes de la « minorité » qui grandit le plus vite sur la planète : les personnes en situation de handicap.

MentorHabilités demande à un membre d'un lieu de travail d'encadrer un mentoré qui souhaite en savoir plus sur ce lieu de travail ou cette carrière. L'activité supervisée par un partenaire en employabilité peut durer **d'une heure à une journée**, à la discrétion de l'employeur.

MentorHabilités offre la possibilité aux chercheurs d'emploi d'en savoir plus sur une industrie donnée tout en offrant aux milieux de travail de se familiariser davantage avec les compétences de ce groupe issu de la diversité.

Les employeurs se servent de MentorHabilités pour améliorer l'inclusion en matière de recrutement, de formation, d'engagement et de rétention en emploi.

MentorHabilités est gratuit, et n'est pas une offre d'emploi.

MentorHabilités permet aux employeurs d'augmenter leur capacité à créer des milieux de travail diversifiés et inclusifs - une stratégie éprouvée pour améliorer l'innovation, la rétention et la rentabilité. Les employeurs peuvent s'impliquer en s'informant sur MentorHabilités auprès de leur coordonnateur provincial et en encourageant les employés et les gestionnaires à recevoir un mentoré sur leur lieu de travail. Rencontrez des gens qui ont une passion et un intérêt pour votre entreprise.

Objectifs :

Aider les employeurs à utiliser des relations de mentorat et des stratégies créatives pour recruter la main-d'œuvre et ainsi réussir à embaucher des personnes handicapées.

Souligner les succès du mentorat qui découlent de l'activité nationale visant à promouvoir l'emploi et la pleine citoyenneté des Canadiens en situation de handicap.

Qui peut devenir Mentor?

Les organisations, entreprises ou travailleurs professionnels voulant devenir mentor et aider une personne handicapée dans son exploration de carrière.



Avantages pour les employeurs-mentors :

- Améliorer les habiletés et perspectives de recrutement pour accéder au talent.
- Attirer l'attention médiatique
- Accéder à un bassin d'employés potentiels compétents
- Avoir du leadership dans la communauté
- En savoir plus sur l'intégration en emploi
- Être dédié à l'intégration en milieu de travail
- Développer des relations de travail avec vos prestataires de services d'emploi locaux.

Processus:

- Contacter un prestataire de services local ou un coordonnateur provincial.
- Remplir le formulaire d'inscription MentorHabilités Canada.
- Parler de ce projet à travail et avec le service des ressources humaines.
- Inciter les employeurs et directeurs à être des mentors.
- Rencontrer le mentoré et le prestataire de services local.

Offrir au mentoré toutes ou une des activités suivantes :

- *Une entrevue informelle ou simulée*
- *Conseils sur les parcours de carrière du secteur;*
- *Visite guidée du lieu de travail/rencontre d'employés*
- *Observation des employés au travail*
- *Activité de mentorat en milieu de travail.*

Des questions?

Contactez votre coordonnateur provincial en tout temps.

Coordonnateur provincial (Hub) Contact:



Pour plus d'information sur MentorHabilités Canada ou pour contacter votre coordonnateur provincial, consultez la page :

www.supportedemployment.ca/fr/mentorhabilites/

NB. L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.